

Michel Girouard

– IMPORTANT –

Votre numéro d'identification ministériel (NIM) :

**100 936 590**

Vous devez fournir ce numéro lors de toute  
communication avec le MAPAQ.

## PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES

### Avis de non-obtention du crédit de taxes foncières agricoles 2011

Le présent avis présente les conditions d'inscription au Programme qui n'ont pas été satisfaites par l'exploitation agricole. Seul les exploitants agricoles reçoivent les renseignements détaillés ci-dessous.

---

CONDITIONS D'INSCRIPTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

RESPECT DES  
CONDITIONS D  
PROGRAMME

---

Cotisation acquittée à l'UPA

NON

Votre cotisation annuelle à l'UPA n'a pas été acquittée.

- Vous devez payer cette cotisation au plus tard le 31 décembre de chaque année. L'UPA fournit les preuves d'acquittement au MAPAQ toutes les semaines.
  - Assurez-vous de fournir votre NIM à votre fédération régionale de l'UPA afin qu'elle puisse transférer la preuve de paiement au MAPAQ.
-